



Objectif France se positionne clairement en faveur du peuple Juif et d'Israël selon la Parole de Dieu, en dehors des aléas politiques français, internationaux ou israéliens.

Nous croyons, comme le souligne la bible par les patriarches et les apôtres, qu'Israël et Jérusalem occupent une place très particulière dans le plan de Dieu pour l'humanité, et sont des signes sur l'horloge céleste.

« Consolez, consolez mon peuple, dit votre Dieu. Parlez au cœur de Jérusalem, et criez lui que sa servitude est finie, que son iniquité est expiée... » Es 40.1 sv

Conférence de Genève, l'anti-Durban

Un " marathon mondial pour célébrer Israël ". Six heures pour montrer clairement qu'Israël a des amis dans tous les coins du monde. À travers la musique et la danse, des déclarations et des poèmes, ils se sont réunis pour exprimer leur solidarité et leur soutien au peuple juif en cette période de montée de l'antisémitisme dans de nombreuses régions du monde. Des diplomates et des grands rabbins israéliens, ainsi que des représentants de gouvernement et des dirigeants chrétiens ont participé à l'événement, illustrant ainsi la mosaïque de soutien dans cette célébration unique de solidarité.

La célébration en ligne a culminé avec la lecture d'une déclaration commune lue sur tous les continents et dans de nombreuses langues par des amis d'Israël **pour annuler la malédiction de Durban**.

Déclaration de Genève du 5 septembre 2021. Extrait : « ...nous honorons le peuple élu, qui (comme le dit la prière du Shabbat) est un peuple mis à part de tous les peuples et appelé à être une lumière pour les nations. Autant nous sommes engagés à combattre toutes les formes de racisme, autant nous sommes résolus à combattre la haine spécifique de l'antisémitisme, la plus ancienne haine du monde, dans toutes ses expressions.

Nous reconnaissons le droit du peuple juif à l'autodétermination dans sa patrie ancestrale, un droit inscrit dans le droit international depuis 1920. Nous célébrons le fait que ce droit a été exercé et honoré par la renaissance de l'État d'Israël en 1948 et son admission dans la famille des nations (...).

Que ce soit dans les domaines de la philosophie, de la littérature, de l'art et de la musique, de la science, de la technologie, de la médecine ou des affaires, les Juifs ont contribué à écrire et à façonner notre histoire et à illuminer notre culture. Nous chérissons leur présence parmi nous ».

(Source-PDF-/Coalition Européenne pour Israël et Coalition Internationale pour Israël)

REPARATION, encore : des habitants de Durban et du Cap ont prononcé des paroles de bénédiction, d'amour et de soutien au peuple juif, et ont dansé le succès mondial de 2020 "Jerusalem" (cf. « Jérusalem est ma maison, ne me laisse pas ici »), une création sud-africaine. NB : la compositrice (Nomcebo Zikode, de Durban) a conçu ce chant comme une prière adressée à Dieu, dans laquelle elle lui demande de la protéger et de lui pardonner. (Source)

Bénédissons Dieu pour l'excellent travail que font la Coalition Européenne pour Israël et la Coalition Internationale pour Israël.

Nous prions, croyons et proclamons que la malédiction de Durban est annulée par ces actions de repentance et de bénédiction, et que la faute de l'Afrique du Sud est pardonnée dans le nom de Jésus-Yeshua, le Roi de Jerusalem/Yerushalaïm.

ONU : boycott de la « conférence antisémite »

« La conférence de Durban est pourrie jusqu'à la racine et tous les événements qui en découlent sont les fruits d'un arbre toxique (...) Les discours incendiaires, les textes discriminatoires et une marche pro-Hitler qui s'est déroulée à l'extérieur des salles ne sont qu'une partie de la laideur affichée en 2001 ». L'ambassadeur d'Israël auprès de l'ONU, s'est félicité du boycott par 31 pays* de la conférence contre le racisme organisée ce 22 septembre à New York. La rencontre, qui a lieu en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, a commémoré les 20 ans de la première conférence contre le racisme de Durban, en Afrique du sud.

*Les États-Unis, le Canada, le Royaume-Uni, l'Australie, la France, l'Allemagne, l'Autriche, la Grèce... figurent parmi les principales nations qui ne participent pas à la réunion de cette année.

Arrêtez de persécuter Israël !

312 parlementaires occidentaux ont appelé les démocraties à mettre fin au parti pris des Nations unies contre Israël, dans une pétition publiée le 20 septembre par l'Institut transatlantique* de l'American Jewish Committee (AJC). Ils demandent aux États membres de l'UE et aux autres démocraties de voter contre les résolutions anti-israéliennes excessives de l'Assemblée générale et des autres organes de l'ONU, d'essayer d'abolir le point permanent de l'ordre du jour du CDH contre Israël, et de travailler à la dissolution des comités et programmes discriminatoires de l'ONU spécifiquement formés contre Israël. La lettre a été signée par des législateurs de différents partis aux États-Unis, en Israël, au Canada, au Royaume-Uni, en Norvège et en Suisse, ainsi que par des États membres de l'Union européenne (**dont la France**).

** basé à Bruxelles, il promeut les relations entre les États-Unis, l'Union européenne et Israël en engageant les décideurs européens dans les institutions de l'UE, l'OTAN et le secteur civil. (Source)*

Bénéissons Dieu pour ces tardives mais bienvenues prises de conscience, tout comme le courage inattendu de la France... pour lequel nous avons tant prié.

Prions que cette décision symbolique soit maintenant suivie d'actes, comme l'arrêt des subventions aux associations dites « anti-racistes » qui acceptent, voire cautionnent, des propos antisémites.

Israël persiste dans le progressisme

Israël fait figure de meilleur élève au Moyen-Orient au regard des droits LGBTQ (lesbienne, gay, bi, trans, queer). Le pays compte plusieurs hommes ouvertement homosexuels au Parlement, mais jusqu'ici la gestation pour autrui restait inaccessible aux couples de même sexe et aux hommes célibataires.

La Cour suprême a autorisé la GPA pour les couples de même sexe, déclarant que l'exclusion des couples homosexuels et des hommes célibataires du droit à la GPA était « contraire aux droits humains ».

L'opposition a réagi vivement, mais bien sûr en vain : -pour le parti « Judaïsme unifié de la Torah » cette décision « compromet l'avenir du peuple juif » ; - le parti Sionisme religieux a qualifié la décision de la Cour suprême « d'effondrement de la judéité de l'Etat d'Israël ». (Source)

un nouvel Israël, sans lignes rouges

« Comment ces gens expliquent-ils à leurs enfants ce qu'ils ont fait ? Que pour éviter des cinquièmes élections ils ont jeté à la poubelle tout ce qu'ils leur ont inculqué ? »

La rupture avec le sionisme religieux semble consommée. 100 jours après... « Le Premier ministre marque cent jours de pouvoir sans principes, sans lignes rouges, sans influence sur ce que font ses ministres, avec un silence assourdissant face à ses alliés qui soutiennent le terrorisme et avec une cécité totale face aux démarches diplomatiques que ses collègues entreprennent avec les Palestiniens. Naftali Bennett traîne avec lui un amoncellement de taches morales et éthiques, parmi elles, de nombreux mensonges envers ses électeurs, des promesses trahies les unes après les autres... ». Ex : le parti Yamina a permis la nomination d'un député du parti arabe Ra'am au poste stratégique de président de la commission de l'Intérieur, alors qu'il avait notamment exprimé son soutien aux émeutiers du pogrom d'Acre. NB : après les élections, Yamina avait demandé l'invalidation du parti islamique Ra'am à cause de son soutien au terrorisme.

Avec cette crainte ultime : « *Après cette législature, plus rien ne sera interdit et tout sera licite. Tout sera acceptable et légitime* ». (Source)

Prions que revienne la prise de conscience qui a présidé à la re-naissance d'Israël sur ses terres : un peuple mis à part avec une destinée extra-ordinaire... parce qu'il a pour gardien, conseiller et roi le créateur des cieux et de la terre, celui qui dit d'Israël « *Mon peuple, Mon héritage, Mon pays* » (Joël 3).

Vaccination et confusion

Israël, « pays modèle » de la réponse à la covid-19, avec son plan vaccinal précoce négocié avec Pfizer, soulève à présent toutes les inquiétudes, et... « les rumeurs les plus folles ».

Après la conférence du docteur Zelenko (*rappel : lire/écouter la conférence ICI*) donnée à des rabbins en juillet dernier, c'est au tour d'un cardiologue d'expliquer à la télévision israélienne qu'il voit beaucoup de patients vaccinés avec des myocardites, précisant que les données du ministère de la Santé sont fausses. (Source)

Pas forcément inquiétant pour le journal Libération qui évoque une « illusion statistique ». (Source)

Israël et les nations trompés par les laboratoires ? C'est la démonstration que fait le Dr Michael McDowell au cours d'une conférence chrétienne, dont l'enregistrement est toujours présent sur [Youtube, ICI](#).

Israël a lancé un programme de 3^{ème} dose de vaccination, annonce déjà la 4^{ème}, et a prévenu la population qu'il allait falloir s'habituer à des doses régulières pour l'avenir.

Bénédiction ou malédiction ? Prions que la vérité soit établie sur l'efficacité et les dangers des vaccins, et sur le rôle que Pfizer a fait jouer à Israël dans la réponse au virus.

Menaces diverses

A l'extérieur – L'IRAN menacé d'une attaque d'Israël ? Le Premier ministre israélien vient de déclarer à l'ONU que le programme nucléaire iranien a « *franchi toutes les lignes rouges* », et qu'Israël « *n'allait pas permettre* » à Téhéran de se doter de l'arme atomique : « *Le programme nucléaire iranien a atteint un tournant, tout comme notre tolérance à son égard* ». Selon les estimations de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Téhéran a porté son stock d'uranium enrichi à 60%, soit bien au-delà de la limite autorisée de 3,67%.

NB : le très conservateur Ebrahim Raïssi a été élu en août président de la république, avec le soutien des partis les plus durs envers Israël. Il avait fait campagne pour un retour aux termes de l'accord de 2015.

A l'intérieur. C'est un pays divisé conduit par un gouvernement divisé, obligé de faire des concessions aux députés arabes pour maintenir la coalition.

Au cœur d'Israël. En Judée-Samarie, des combats violents opposent des soldats de Tsahal aux groupes terroristes du Hamas qui installent des bases pour affirmer leur compétition avec l'Autorité palestinienne de M. Abbas.

Alors que le cœur d'Israël est secoué et menacé, **prions** que se lèvent des hommes et des femmes éclairés par la lumière d'En-Haut, celle du Saint d'Israël Yeshua, son seul et véritable gardien qui ne sommeille ni ne dort. Oui, plus que jamais, Israël a besoin d'entendre ce que Dieu lui dit à travers les événements. **Prions** « *Shma Israël !* ». Qu'Israël vive ce *Shma (Dt 6)*, car il conduit à son messie.

➤ **A écouter, magnifique :** Simeon's song en [anglais](#) et en [hébreu](#)

Justice française : une décision regrettable... à suivre

« **L'affaire du prêche controversé de l'imam** ». Relaxe pour l'imam* de la mosquée de Toulouse qui était accusé d'avoir exhorté à la provocation et à la haine raciale lors de son prêche prononcé fin 2017 devant près de 3.000 fidèles. Ce jour-là il avait utilisé un texte (hadith) qui dit : « *le jour du jugement ne parviendra que quand les musulmans combattront les juifs, le juif se cachera derrière l'arbre et la pierre, et l'arbre et la pierre diront 'oh musulman, oh serviteur de Dieu, il y a un juif derrière moi, viens et tue-le'* ».

*détaché en France par le ministère des Affaires religieuses algérien qui le rémunère, d'abord à la Grande Mosquée de Paris de 1985 à 1986, puis à Toulouse.

« **Pas une volonté de provocation** » selon les juges... Diffusé sur les réseaux sociaux, le prêche avait soulevé une vague d'indignation, notamment auprès de la communauté juive. Mais les juges ont estimé qu'il n'y avait « *pas une volonté de provocation* » et « *pas une pensée à connotation discriminante* » chez l'imam.

Près d'une dizaine d'associations s'étaient portées partie civile. Lors du procès, l'avocat de la Licra avait soutenu que l'imam avait « *fait un choix lorsqu'il a construit son prêche* », déplorant notamment l'évocation du « *martyr* » Ahmed Yassine : « *C'est le choix de citer une personne à la fondation d'un mouvement terroriste, le Hamas, sans aucune distance critique* ».

Ambiguïté de l'imam ? Il est le président du « *Cercle de dialogue civilisationnel* », l'association porteuse du projet de construction de la Grande Mosquée de Toulouse, inaugurée en juin dernier. A cette occasion, il a jugé que la mosquée devait être un rempart contre l'extrémisme. **NB :** l'imam n'en est pas à sa première « *maladresse* » mais spécialiste de ces faits ; il est aussi ouvertement critique de la France. (Cf. [Lien](#))

➤ **Le parquet a fait appel.** Il y aura donc un second procès.

Prions que la lumière soit faite sur cette affaire, et justice rendue, afin que cesse « *l'antisémitisme autorisé* » comme s'en offusquait le philosophe Michel Onfray : « *Vous avez le droit d'être antisémite pourvu que ce soit au nom de l'Islam !* ».

Prions que soit enfin, et rapidement, supprimée l'incroyable autorisation française qui permet que des **imams soient rémunérés par des états étrangers...** une sorte de djihad toléré, accepté.